

Avant-propos

Le nombre de migrants internationaux a doublé ces 25 dernières années, atteignant plus de 240 millions de personnes. Cette mobilité croissante signifie qu'à l'avenir, la circulation des personnes à travers le monde deviendra plus complexe encore et posera de nouveaux défis aux responsables des politiques. L'inclusion des migrations dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 confirme et renforce l'importance de la relation entre les migrations et le développement. En intégrant les migrations, y compris les déplacements forcés de populations, dans les Objectifs de développement durable (ODD), les chefs d'État et de gouvernement ont pris acte que les migrations doivent œuvrer au développement et que le développement doit œuvrer aux migrations, sans négliger qu'il puisse y avoir des impacts négatifs.

D'où la nécessité de disposer de données plus systématiques et comparables pour se doter d'une base de connaissance suffisante afin d'adopter des politiques éclairées et s'attaquer aux besoins et défis réels sur le terrain. Depuis plusieurs années, la Commission européenne et le Centre de développement de l'OCDE examinent les façons dont les décideurs publics peuvent mieux concevoir des politiques à long terme efficaces qui sont essentielles pour tirer des migrations des résultats positifs pour le développement. Ils plaident pour un système global de gouvernance des migrations, dans le cadre duquel la cohérence des objectifs migratoires est atteinte aux niveaux multilatéral, régional, bilatéral, national et local.

Le rapport *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement* (IPPM) est un pas en avant pour mieux comprendre comment atteindre la cohérence des politiques pour le développement durable. Ce rapport est le fruit du travail de terrain mené dans dix pays – Arménie, Burkina Faso, Cambodge, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Géorgie, Haïti, Maroc, Philippines et République dominicaine – et de quatre années d'étroite collaboration avec les correspondants gouvernementaux et les partenaires de recherche locaux dans chaque pays.

Ce rapport analyse empiriquement la façon dont les différentes dimensions migratoires influent sur les secteurs clés des politiques que sont le marché de l'emploi, l'agriculture, l'éducation, l'investissement et les services financiers, et la protection sociale et la santé. Symétriquement, il analyse la façon dont les politiques sectorielles influent sur les migrations, notamment la décision d'émigrer ou de rentrer dans son pays, l'utilisation des transferts de fonds et l'intégration des immigrés. Comme le souligne ce rapport, les politiques sectorielles n'influent pas toujours sur les migrations de façon tranchée. Les interactions entre politiques publiques, migrations et développement dépendent beaucoup du contexte national et des conditions dans lesquelles sont mis en œuvre les différents programmes. Partant, il n'existe pas de solution universelle pour freiner (ou encourager) les flux migratoires, transformer les transferts de fonds en investissements productifs ou mieux intégrer les immigrés dans la société du pays d'accueil. En réalité, c'est une combinaison de politiques – migratoires et non migratoires – qui est plus susceptible d'avoir un impact non seulement sur la décision d'émigrer, de transférer des fonds ou de rentrer dans son pays d'origine, mais aussi sur la façon dont les migrations, dans leurs différentes dimensions, contribuent au développement.

Cela traduit le fait que les politiques publiques sont souvent menées de façon cloisonnée, sans tenir compte de leurs implications potentielles dans d'autres domaines de l'action publique, tels que les migrations. Par exemple, les données du projet IPPMD montrent qu'à eux seuls, les programmes de formation professionnelle ne suffisent pas nécessairement à réduire les flux d'émigration, en particulier dans les pays où la demande de main-d'œuvre est limitée et peu exigeante, et où les compétences sont en inadéquation avec les besoins du marché de l'emploi. De même, les programmes de transferts monétaires semblent contribuer plus efficacement à décourager l'émigration lorsqu'ils sont assortis de conditions (par exemple, des objectifs en termes d'éducation ou de travail agricole).

Le but de ce rapport est de constituer une « boîte à outils » qui alimente le dialogue et oriente les politiques publiques, non seulement pour les pays partenaires du projet IPPMD, mais aussi pour les acteurs et les partenaires du développement, afin d'intégrer au mieux les migrations dans les stratégies nationales de développement. À l'issue des discussions sur les lignes directrices pour l'action qui doivent se tenir avec les parties prenantes clés et les responsables des politiques dans chaque pays, la Commission européenne et le Centre de développement de l'OCDE aspirent à poursuivre leur coopération avec les pays partenaires qui souhaitent mettre davantage à profit les migrations afin d'améliorer leurs résultats de développement.



Mario Pezzini
Directeur du Centre de développement et
Conseiller spécial du Secrétaire général de
l'OCDE sur le développement, OCDE



Stefano Manservigi
Directeur de la Direction générale
de la coopération internationale
et du développement, Commission européenne

Remerciements

Le rapport *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement* a été préparé par une équipe du Centre de développement de l'OCDE dirigée par David Khoudour, Chef de l'Unité migrations et compétences, sous l'autorité de Mario Pezzini, Directeur du Centre de développement de l'OCDE. Ce rapport a été rédigé par Lisa Andersson, Jason Gagnon, David Khoudour et Hyeshin Park. Bram Dekker, Marion Richard et Alejandra Urrea ont apporté des contributions significatives, ainsi que leur concours aux travaux statistiques. Alexandra Le Cam a apporté un soutien administratif à ce projet. Fiona Hinchcliffe a révisé le texte et l'équipe éditoriale du Centre de développement de l'OCDE, dirigée par Delphine Grandrieux, en a fait une publication. La couverture a été conçue par Aida Buendía. La traduction en français a été faite par Sophie Alibert, Hélène Boccage et Emmanuel Delmenesch.

Les auteurs remercient pour leurs précieux conseils Marcus Böhme, Federico Bonaglia, Tim Bulman, Carl Dahlman, Alessandra Heinemann, Shinyoung Jeon, Megumi Kubota, Sarah Kups, Adrien Lorenceau, Alexander Pick, Vicente Ruiz et Caroline Tassot (Centre de développement de l'OCDE). Ce projet a également bénéficié de contributions d'anciens collègues, en particulier Celia Colin, Amy Hong, Giovanna Tattolo et Marieke van Houte.

Ce rapport est le fruit d'un projet mené conjointement par la Commission européenne et le Centre de développement de l'OCDE dans dix pays partenaires : Arménie, Burkina Faso, Cambodge, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Géorgie, Haïti, Maroc, Philippines et République dominicaine. Sont vivement remerciées les institutions nationales qui y ont apporté leur soutien à titre de correspondants gouvernementaux : le Service national des migrations, ministère de l'Administration territoriale, Arménie ; le Conseil supérieur des Burkinabè de l'étranger, ministère des Affaires étrangères, Burkina Faso ; le ministère de l'Intérieur, Cambodge ; le ministère de l'Intérieur et de la Police, Costa Rica ; l'Office national de la population, ministère du Plan et du Développement, Côte d'Ivoire ; le ministère de l'Économie, du Plan et du Développement, République dominicaine ; la Commission d'État sur les questions migratoires, présidée par le ministère de la Justice, Géorgie ; l'Office national de la migration, Haïti ; le Ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration, Maroc ; la Commission des Philippins de l'étranger, Philippines.

Cette étude repose sur le travail de terrain mené dans les pays partenaires en coopération avec les instituts de recherche locaux suivants : le Caucasus Research Resource Center-Armenia, Arménie ; l'Institut supérieur des sciences de la population, Burkina Faso ; l'Institut pour la mise en valeur des ressources (CDRI), Cambodge ; le Centro Centroamericano de Población de l'Université du Costa Rica ; le Centre ivoirien de recherches économiques et sociales, Côte d'Ivoire ; le Caucasus Research Resource Center-Georgia, Géorgie ; l'Institut interuniversitaire de recherche et de développement, Haïti ; Thalys Conseil S.A.R.L., Maroc ; le Scalabrini Migration Center, Philippines ; le Centro de Investigaciones y Estudios Sociales, Universidad Iberoamericana, République dominicaine. Les participants aux deux conférences mondiales organisées à Paris ainsi qu'à divers ateliers nationaux ont également fourni de précieux commentaires à différents stades du projet.

Le Centre de développement de l'OCDE remercie tout particulièrement la Commission européenne pour son soutien financier et sa collaboration dans la mise en œuvre de ce projet dans les dix pays partenaires. Nous tenons à remercier, en particulier, Camilla Hagström, Alba Riobo-Souto, Stefano Signore et Isabelle Wahedova, ainsi que Julien Frey, Sara Monterisi, Constance Motte et Geza Strammer. Nous tenons également à exprimer notre profonde gratitude à l'égard d'Hélène Bourgade, qui nous a quittés avant que ce projet ne soit achevé, pour la contribution essentielle que nous lui devons.

** Ce document est produit avec le soutien financier de l'Union européenne. Le contenu de la publication est la responsabilité du Centre de développement de l'OCDE et ne reflète en aucun cas les vues de l'Union européenne.*



Extrait de :

Interrelations between Public Policies, Migration and Development

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264265615-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Avant-propos », dans *Interrelations between Public Policies, Migration and Development*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264274136-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.